

Montréal, 8 janvier 2018

À tous les membres de l'Assemblée générale de l'Association des Scouts du Canada

Objet : Mise en candidature pour l'élection de cinq administrateurs au conseil national à l'assemblée générale en avril 2018

Bonjour à tous,

Le Conseil national est composé du président, de huit administrateurs élus, d'un administrateur jeunesse, d'un administrateur nommé par Scouts Canada et du commissaire en chef et chef de la direction. Cette année, l'Assemblée générale de l'Association doit élire 5 personnes qui siègeront au Conseil national pour un mandat de 3 ans (2018-2021). Le Comité de mise en candidature de l'Association des Scouts du Canada entreprend son travail en vue de proposer à l'Assemblée générale des candidatures. Les cinq postes d'administrateur à combler en avril 2018 sont ceux présentement détenus par messieurs Charles Ayas, Guy Larochelle et Jean-François La Brosse ainsi que deux postes qui furent vacants au cours des derniers mois. En vertu de l'article 6.2 des règlements généraux (l'administrateur jeunesse), au moins une des personnes élues devra moins de 22 ans de son élection et avoir été actif dans le mouvement. Si aucun des candidats ne remplit ces conditions, un poste devra demeurer vacant. Notez que parmi les quatre autres administrateurs recherchés, nous cherchons un individu avec un profil en droit ainsi qu'un avoir un profil en comptabilité/finance.

La période de mise en candidature se termine **45 jours avant l'Assemblée générale, soit le jeudi 22 février 2018, à 17 h 00 (HNE)**. Le vote sera pris lors de l'Assemblée générale qui se tiendra le 8 avril prochain.

Conformément à l'article 4 des règlements généraux de l'Association, le Comité de mise en candidature a pour mandat de dresser une liste de personnes acceptant d'être mises en candidature pour combler les postes d'administrateurs susmentionnés.

Le comité de mise en candidature contactera chaque candidat afin d'approfondir les compétences mises en évidence.

Nous invitons les candidats à faire parvenir avec leur formulaire de mise en candidature dûment complété **une lettre d'appui** qui mettra en lumière leurs réalisations et leurs compétences pour aider l'Association et le Conseil national à mieux remplir son mandat.

Les personnes siégeant au Conseil national et souhaitant renouveler leur candidature devront soumettre une lettre d'intention dans les délais prévus.

Pour toute question, veuillez-vous adresser par courriel au Comité de mise en candidature dont l'adresse apparaît dans le formulaire.

Le comité compte sur votre collaboration afin de présenter le plus grand nombre possible de candidatures et vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le comité de mise en candidature 2018

Denis Cadieux
Isabelle Bédard
Christiane Dupuis
Jean-François Trahan
Myriam D'Auteuil

LES DIRIGEANTS

Résumé des Règlements généraux de l'Association et des normes de gouvernance du Conseil national.

L'administrateur

L'administrateur est tout d'abord un mandataire de la corporation pour un mandat de 3 ans. Il doit agir de bonne foi et avec prudence et diligence. Il doit aussi agir avec honnêteté et loyauté, dans le meilleur intérêt de la corporation. Il doit, de plus :

- ◆ Participer aux réunions du Conseil d'administration (au moins 6 par année) de façon assidue et à certains comités;
- ◆ Approuver des politiques de contrôle interne et vérifier que celles-ci soient bien suivies ;
- ◆ Se renseigner avant de prendre des décisions ;
- ◆ Vérifier la portée des renseignements obtenus des employés de la corporation ;
- ◆ Éviter de se placer en situation de conflit d'intérêts ou de faire usage de renseignements de nature confidentielle ou privilégiée ;
- ◆ Rendre compte de sa gestion des biens de la corporation ;
- ◆ Préserver et gérer le patrimoine de la corporation.

Le mandat d'un administrateur est pour une période de 3 ans.

Le président et le vice-président (article 10 des règlements généraux)

Le président et le vice-président du Conseil national sont en même temps président et vice-président de l'Association. Le président est élu par l'Assemblée générale pour un mandat de 3 ans. Le vice-président est désigné annuellement par le Conseil National.

Le président est le premier cadre de l'Association. Il préside toutes les réunions du Conseil national et du comité exécutif. Il est directement responsable de la gestion des affaires internes de l'Association et doit veiller à l'application de tous les ordres et de toutes les résolutions du Conseil national.

Le président peut déléguer une ou des fonctions aux autres dirigeants de l'Association. Il est le supérieur immédiat du commissaire national et chef de la direction. Le président est membre d'office de tous les comités de l'Association. Il peut déléguer ce pouvoir à un autre administrateur ou dirigeant de l'Association. Le président représente l'Association auprès du public et d'autres organismes.

Le vice-président doit, en cas d'absence ou d'incapacité d'agir du président, le remplacer et exercer ses pouvoirs. Il exécute les autres fonctions que lui assigne à l'occasion le Conseil national.

Le trésorier (article 11 des règlements généraux)

Le trésorier administre les finances de l'Association et à ce titre, est membre de tout comité traitant de questions financières et est désigné annuellement par le Conseil National.

Il prépare et propose les prévisions budgétaires. Il supervise l'administration financière de l'Association. Il prépare et présente les rapports financiers. Il conseille le Conseil national et le comité exécutif sur toute question financière.

Le secrétaire (article 12 des règlements généraux)

Il est le secrétaire de l'Association, du Conseil national et du comité exécutif et en rédige les procès-verbaux. Il est désigné annuellement par le Conseil National.

À titre de secrétaire, il conseille les instances de direction de l'Association dans la mise en place, le maintien et le respect des règlements généraux ; il est le gardien du sceau, des archives, des procès-verbaux et des autres documents officiels de l'Association.

L'élection aura lieu le dimanche 8 avril 2018, lors de l'Assemblée générale de l'Association.

Veillez remplir ce formulaire en vous limitant aux espaces réservés.

**FAIRE PARVENIR VOTRE CANDIDATURE
AU PLUS TARD LE 22 FÉVRIER 2018, À 17H00**

Association des Scouts du Canada - Comité de mise en candidature

Monsieur Denis Cadieux, président

Par la poste : 7331, St-Denis, Montréal (Québec) H2R 2E5, par télécopieur : (514) 254-1946

Ou par courriel: candidatsCN@scoutsducanada.ca

FORMULAIRE

Je pose ma candidature au poste d'administrateur (mandat de 2018 à 2021).

1. Coordonnées du candidat

Nom : M. ou Mme

Date de naissance (j/m/a) : / /

Adresse :

Ville :

Province de résidence : Code postal :

Téléphone : résidence : () - bureau : () -

Télécopieur : () -

Courriel :

Niveau de scolarité :

Profession :

2. Exigences pour le poste d'administrateur

2.1 La personne intéressée à poser sa candidature devra démontrer les 5 compétences personnelles essentielles énumérées ci-après. Pour chacune d'entre elles, le candidat justifiera pourquoi il croit posséder cette compétence avec exemples à l'appui.

2.1.1 Faire preuve d'une pensée stratégique et de vision (voir à long terme, planifier des scénarios possibles pour le futur, identifier des stratégies en lien avec les orientations établies)

2.1.2 Savoir influencer (faire valoir ses idées, faire preuve de leadership, persuader, faire consensus pour le bénéfice de l'ensemble, inspiration et créativité, esprit d'analyse et de synthèse)

2.1.3 Savoir s'adapter (au changement, aux nouvelles idées, aux personnes, aux nouvelles façons de gérer, se rallier)

2.1.4 Savoir communiquer (communications interpersonnelles, travail en équipe, prestation publique, écoute et compréhension des situations et des opinions exprimées)

2.1.5 Savoir obtenir des résultats et alimenter le Conseil; sait saisir des opportunités et passer à l'action pour relever des défis, se fixe des objectifs et peut prendre des risques pour les atteindre, prend des décisions "rationnelles" selon les contextes, sait établir les priorités et se donne les moyens pour y arriver et faire progresser l'organisation, choisit des stratégies gagnantes selon les résultats à atteindre: choix des ressources, scénarios appropriés, respect des délais, suivi de la progression, partage des succès.

2.2 Connaissances spécifiques des candidats :

La personne intéressée à poser sa candidature devrait posséder des connaissances dans les domaines suivants:

- Connaissance de l'anglais et/ou d'une autre langue (ex. espagnol)
- Connaissance de la gestion de projet
- Connaissance des principes de gouvernance et de la conduite de réunion
- Connaissance des communications écrites et verbales (savoir faire des présentations)
- Connaissance des rouages du financement

Commentaires :

2.3 Atouts intéressants :

La personne intéressée à poser sa candidature fera valoir ses atouts selon le cas :

- Connaissance des problématiques jeunesse contemporaines
- Connaissance du scoutisme
- Connaissance du développement des jeunes
- Connaissance du milieu communautaire et des organismes sans but lucratif
- Être disponible pour assister aux réunions du Conseil national et, au besoin, des comités
- Autres :

Exemples :

2.4 Réalisations pertinentes à ce jour pour le poste d'administrateur

Exemples :

3. Détenir une formation ou expérience équivalente en gestion

(ex. Baccalauréat en administration des affaires, en récréologie, nœud de Cabestan vert ou violet ou autre).

Précisez :

4. Réalisations professionnelles, autres que dans le scoutisme

Décrivez brièvement vos réalisations les plus pertinentes.

Réalisations :

5. Motivation pour le poste (Pourquoi posez-vous votre candidature?)

6. Références

Information à l'usage du comité seulement

Ces personnes doivent être en mesure d'attester vos compétences reliées aux expériences décrites.

a) Nom

Fonction

Adresse

Téléphone () -

Courriel

b) Nom

Fonction

Adresse

Téléphone () -

Courriel

c) Nom

Fonction

Adresse

Téléphone () -

Courriel

Pour toute question, vous pouvez vous référer à candidatsCN@scoutsducanada.ca.

Signature

Date